

# Adaptation fondée sur les écosystèmes dans l'océan Indien



© Conservation International/photo by Sterling Zumbrunn

## Défis

Les Comores, Madagascar, Maurice et les Seychelles sont extrêmement vulnérables au changement climatique.

Les populations, les terres agricoles et les infrastructures sont concentrées dans les zones côtières, qui sont exposées à l'élévation du niveau de la mer et à l'augmentation de la fréquence et de la gravité des cyclones.

L'adaptation fondée sur les écosystèmes (AfE) encourage la conservation, l'amélioration de la gestion et la restauration des écosystèmes afin de fournir les services essentiels dont les populations ont besoin pour s'adapter à la variabilité du climat.

À part quelques projets pilotes, le financement de l'AfE est actuellement insuffisant et les OSC ne sont pas suffisamment engagées.

## Réponse

En réponse aux défis du changement climatique dans les pays des îles de l'océan Indien, le Fonds de Partenariat pour les Ecosystèmes Critiques (CEPF) a préparé un nouveau programme intitulé « Adaptation fondée sur les écosystèmes dans l'océan Indien » (EBAIO), financé par le Fonds Vert pour le Climat (FVC), à travers l'Agence Française de Développement (AFD) en tant qu'Entité Accréditée.

Le nouveau programme fournira un financement ciblé pour mobiliser les organisations de la société civile (OSC) dans l'AfE. AfE encourage la conservation, l'amélioration de la gestion et la restauration des écosystèmes pour fournir les services essentiels dont les populations ont besoin pour s'adapter au changement et à la variabilité climatiques.



**L'objectif** est de réduire la vulnérabilité des populations insulaires en garantissant les services écosystémiques essentiels dont elles ont besoin pour être résilientes au changement climatique. À cette fin, le programme comporte trois volets :

1. Élaborer des plans stratégiques pour l'AfE dans le hotspot de biodiversité des petits états insulaires qui sont bien alignés avec les stratégies nationales de lutte contre le changement climatique.
2. Soutenir les activités AfE par le biais de subventions aux OSC.
3. Assurer la pérennité des programmes et répliquer les succès à travers le partage des stratégies et outils de mise en œuvre pour l'AfE.

## Priorités pour l'adaptation fondée sur les écosystèmes :

- Diminution de l'approvisionnement en eau douce en raison de la dégradation des bassins versants
- Augmentation des inondations en raison de la conversion des écosystèmes assurant la régulation de l'eau
- Protection côtière diminuée en raison des dommages causés aux mangroves et aux récifs coralliens
- Baisse de la productivité des activités de pêche due à la perte d'habitats de reproduction
- Diminution de la production agricole due au stress thermique et à la sécheresse



## Résultats attendus

**1,23 millions d'ha** d'écosystèmes côtiers intacts avec une gestion renforcée

**0,6 millions d'ha** d'écosystèmes forestiers de bassins versants intacts avec une gestion renforcée



Restauration de **4 000 ha** d'écosystèmes côtiers dégradés

Restauration de **2 000 ha** d'écosystèmes forestiers de bassins versants dégradés

Mise en place de **2 000 ha** d'agroforesterie résiliente au climat

**2 000 ha** d'écosystèmes des petites îles dont les espèces exotiques envahissantes ont été éliminées

**33 000 femmes** et **33 000 hommes** bénéficient d'une augmentation de leurs revenus grâce aux activités de subsistance basées sur les écosystèmes

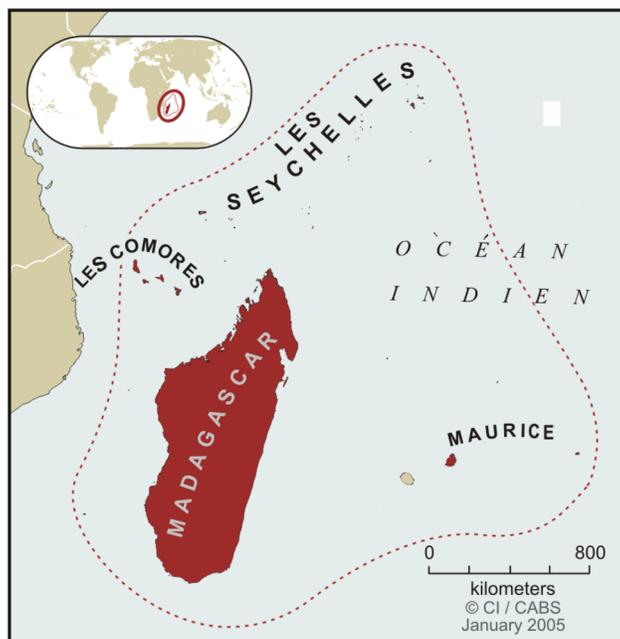
**305 000 femmes** et **305 000 hommes** reçoivent des bénéfices non monétaires grâce à l'amélioration de la gestion des services écosystémiques

**25 OSC** obtiennent un score de capacité institutionnelle de 80% ou plus sur l'outil de suivi de la société civile du CEPF

**\$5 millions** capitalisés au sein de mécanismes de financement à long terme (fonds de dotation, fonds renouvelables, etc.) pour soutenir les activités AfE au-delà de la fin du programme

## Plan de travail

- 2021-2022** Mise à jour du profil de l'écosystème du CEPF pour identifier et prioriser les actions AfE par les OSC
- 2022** Sélection et contrat de l'équipe régionale de mise en œuvre
- 2022-2026** Octroi de subventions aux OSC pour les activités AfE
- 2026** Mise à jour du profil de l'écosystème du CEPF pour identifier et prioriser les approches AfE réussies
- 2027-2031** Amplification des approches réussies par des subventions aux OSC
- 2027-2031** Mise en place de mécanismes de financement à long terme et intégration de l'AfE dans les politiques et programmes gouvernementaux



**CEPF** est une initiative conjointe de l'Agence Française de Développement, Conservation International, l'Union européenne, du Fonds pour l'Environnement Mondial, du gouvernement du Japon, et de la Banque Mondiale. Un objectif fondamental est de garantir que la société civile est engagée dans la conservation de la biodiversité.

**Plus d'information :**

<https://www.cepf.net/madagascar-and-indian-ocean-islands/ecosystem-based-adaption>

<https://www.greenclimate.fund/project/fp135>